# GF Healthcare

# Fiche signalétique

Canada Français

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Nom du produit HBS-EP Buffer; part of 'PM Kit, type 4'

Numéro de catalogue BR-1004-29

Utilisations Applications industrielles: Chimie analytique. Recherche.

Type de produit Liquide. Date de validation 16 Janvier 2015 Date d'impression 15 Février 2015 Fournisseur GE Healthcare UK Ltd Amersham Place

> Little Chalfont Buckinghamshire HP7 9NA

England +44 0870 606 1921

US En cas d'urgence ChemTrec (US) 1-800-424-9300

Canada ChemTrec (US) 1-703-527-3887

#### 2. Identification des dangers

État physique Liquide Couleur Incolore. Odeur Inodore. Mention d'avertissement ATTENTION!

FEUT CAUSER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DES YEUX ET DE LA PEAU. CONTIENT UNE Mentions de danger

SUBSTANCE SUSCEPTIBLE D'ENDOMMAGER L'ORGANE CIBLE, D'APRÈS DES DONNÉES OBTENUES SUR DES

Mesures de précaution 🕏 viter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Ne

pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les

vêtements. Conserver le récipient bien fermé. Laver abondamment après usage.

Voies d'absorption Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

### Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Modérément irritant pour les yeux. Peau Passablement irritant pour la peau.

Inhalation Passablement irritant pour le système respiratoire. Aucun effet important ou danger critique connu. Ingestion

### Effets chroniques potentiels sur la santé

Contient une substance susceptible d'endommager l'organe cible, d'après des données obtenues sur des Effets chroniques

Cancérogénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Mutagénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Tératogénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Effets sur le développement Aucun effet important ou danger critique connu. Effets sur la fertilité Aucun effet important ou danger critique connu.

Organes cibles Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : peau, yeux, estomac.

### Signes/symptômes de surexposition

Inhalation Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

Ingestion Aucune donnée spécifique.



Référence Page 1 de 6

14100429-4 Date de validation 16 Janvier 2015



**Peau** Les symptomes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation

rougeur

Yeux Les symptômes néfastes peuve

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation

larmoiement rougeur

Conditions médicales aggravées par une surexposition

Des désordres préexistants impliquant tous les organes de cible mentionnés dans cette fiche signalétique en tant qu'étant en danger peuvent être aggravés par surexposition à ce produit.

Voir Information toxicologique (section 11)

# 3. Information sur les composants

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

#### Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à

l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et

inférieure. Consulter un médecin immédiatement.

**Contact avec la peau**Laver avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

**Inhalation** En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

**Ingestion** Ne pas ingérer. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

**Protection des sauveteurs**Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le

bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours.

Note au médecin traitant Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement

de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

# Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le

conteneur peut éclater.

Moyens d'extinction

**Utilisables** Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Non utilisables Aucun connu.

Dangers spéciaux en cas

d'exposition

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de

formation adéquate.

Produits de combustion

dangereux

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

composés halogénés oxyde/oxydes de métal

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil

respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

# Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**Précautions individuelles** Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions environnementales Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies

navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution

environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

**Méthodes de nettoyage** Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement.

S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux

urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

Petit déversement Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau,

absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par

l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.



Référence

14100429-4

Date de validation 16 Janvier 2015



Page 2 de 6

# Section 7. Manutention et entreposage

#### Manutention

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

### Entreposage

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

# Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

Procédures de surveillance recommandées

Sí ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre measure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire. Une référence doit être faite à des normes de suivi appropriées. Une référence à des lignes directrices nationales pour des méthodes de détermination des substances dangereuses sera également requise.

Mesures techniques

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Mesures d'hygiène

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

#### **Protection individuelle**

Respiratoire

 $Les \ conditions \ d'utilisation \ normales \ et \ prévues \ du \ produit \ ne \ nécessitent \ pas \ l'emploi \ d'un \ respirateur.$ 

Mains

Vors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Yeux

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Peau

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Autre protection

Non disponible.

Équipement de protection individuelle (Pictogrammes)

Non disponible.



Référence 14100429-4

Date de validation 16 Janvier 2015

Page 3 de 6

Version 2



# Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique

Durée de combustion Non applicable. Vitesse de combustion Non applicable. Couleur Incolore. Odeur Inodore. Volatilité 0% (v/v) TDAA Non disponible.

# Section 10. Stabilité et réactivité

Te produit est stable. Stabilité chimique Conditions à éviter Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles

Produits de décomposition Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne dangereux

devrait apparaître.

Non disponible

Risque de réactions dangereuses vans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

# Section 11. Information toxicologique

## Toxicité aiguë

Solubilité

Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible.

Toxicité chronique

Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible.

Irritation/Corrosion

Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible.

<u>Sensibilisant</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible.

<u>Cancérogénicité</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible.

Classification

Non disponible.

<u>Mutagénicité</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible.

<u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible. **Produits synergiques** Non disponible.



Référence

Page 4 de 6

14100429-4



# Section 12. Information sur l'écologie

Effets sur l'environnement

Aucun effet important ou danger critique connu.

Non disponible

Persistance/dégradabilité

Coefficient de partage n-octanol/ Non disponible.

eau

Facteur de bioconcentration

Non disponible.

Effets nocifs divers

Aucun effet important ou danger critique connu.

# Section 13. Considérations lors de l'élimination

Élimination des déchets

Fest important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Classification RCRA

Non disponible.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

# Section 14. Information relative au transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	Non réglementé.	-	-	-		-
Classification pour le TMD	Non réglementé.	-	-	-		-
Classement mexicain	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe IMDG	Not regulated		-	-		-
Classe IATA-DGR	Not regulated		-	-		-

GE\*: Groupe d'emballage

### Section 15. Information réglementaire

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

SIMDUT (Canada) Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

<u>Listes canadiennes</u>

INRP canadien Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la

protection de l'environnement) Inventaire du Canada

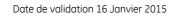
Fous les composants sont répertoriés ou exclus.

#### Réglementations Internationales



Référence 14100429-4

100429-4



Page 5 de 6

#### Listes internationales

Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS): Tous les composants sont répertoriés ou exclus. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire du Japon: Indéterminé. Inventaire de Corée: Indéterminé.

Inventaire Malaisien (Registre HSE): Indéterminé.

Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS)**: Tous les composants sont répertoriés ou exclus

Inventaire de Taiwan (CSNN): Indéterminé.

Liste des substances chimiques du tableau I de la Convention sur les armes chimiques Non inscrit

Liste des substances chimiques du tableau II de la Convention sur les armes chimiques Non inscrit

Liste des substances chimiques du tableau III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit

# Section 16. Renseignements supplémentaires

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

**Historique** 

Date d'impression15 Février 2015Date de publication précédente10 Janvier 2008

Date d'édition16 Janvier 2015Version2

#### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



14100429-4

Référence